

Bonjour,

Aujourd'hui c'est mon anniversaire (nous sommes lundi 8 mai au moment où je commence cette newsletter) et comme tous les ans, je me pose des questions : où vais-je, qui suis-je, dans quel état j'erre et tout le toutim. Vous connaissez la rengaine aussi bien que moi.

Cela fait bientôt 3 ans que j'ai quitté ma vie bien structurée de formatrice indépendante (qui n'officialait plus qu'en sous-traitance à cause de Qualiopi) et ma petite maison avec jardin dans une commune proche de Nevers.

Trois ans que tout ce que je possède (meubles, chaîne hifi, machine à laver...) est enfermé dans un box de 16m³. Trois ans que je ne peux plus ouvrir mes livres, que je ne peux plus coudre, que je n'ai plus de chats (ils sont tous morts de vieillesse), que je ne peux plus faire pousser mes légumes... A la place, je suis partie sur les routes de France (en plein confinement, ce qui fut une expérience à la fois profondément désespérante et riche d'enseignements) et j'ai essayé de développer mon activité professionnelle à distance, sans succès.

Aujourd'hui, je suis fatiguée d'essayer et de ne plus réussir à gagner ma vie avec ce que j'aime faire. Par conséquent, j'ai [encore pris une grande décision](#) qui va de nouveau tout changer. Le 26 mai 2023 prochain, mon entreprise va officiellement cesser d'exister après 7 ans de bons et loyaux services.

L'expérience de l'entreprise individuelle m'a appris énormément de choses et m'a donné de bonnes habitudes de gestion. J'ai adoré le faire mais le gouvernement a désormais mis en place trop d'obstacles pour que je puisse continuer en solo...

Mais ce n'est pas la fin de mon aventure entrepreneuriale ! Je vous parlerai de la suite dans une prochaine newsletter. Il y a 10 ans, je n'imaginai pas que j'étais capable de mener ma barque toute seule en dehors du salariat et aujourd'hui, je me demande comment j'ai fait pour accepter aussi longtemps que quelqu'un d'autre que moi décide de mon emploi du temps, de mes tâches et des personnes avec qui je devais travailler.

Pour faire le pont entre l'ancien et le nouveau monde, je suis de nouveau salariée à mi-temps jusqu'au mois de janvier prochain. Je sais que je ne suis pas capable d'envisager de rester plus longtemps dans cette situation parce que même si les conditions de mon contrat sont favorables, il me manque le petit truc auquel l'entreprise individuelle m'a habituée : sentir le goût de la liberté avec ce qu'il contient de peur et d'enthousiasme.

La semaine dernière, en discutant avec un acheteur de mon livre (d'ailleurs attention, [si vous souhaitez l'acheter](#), il vaut mieux vous dépêcher parce que je ne pourrai plus le vendre à partir du 25 mai et ce, jusqu'à nouvel ordre - ceci n'est pas une manœuvre marketing visant à créer de la rareté et un sentiment d'urgence :-D mais quand même un peu ;-)), alors qu'il me questionnait sur les bénéfices que j'ai eu à repenser totalement mon rapport à l'argent, j'ai pris conscience de la liberté que j'avais acquise : plus aucune dette à la banque (aucun

emprunt, donc), une partie de mes revenus (certes modeste) déconnectée du temps (ce qu'on appelle des revenus "automatiques"), la possibilité de prendre de très très très longues vacances quand je veux... Sans compter que lorsque mon entreprise fonctionnait bien, je ne travaillais jamais plus de 3 jours par semaine (devant les stagiaires), 9 mois par an ; le reste du temps étant consacré à développer mes compétences, à écrire, à voyager, à rêvasser tranquillement au soleil...

Cette pause entrepreneuriale sera de très courte durée puisque j'ai déjà semé les graines de ce qui va suivre. Mais chut, la suite au prochain numéro.

En attendant vendredi prochain, je vous souhaite la meilleure des semaines possibles,

Marie